

## Évolution des primes pour les classes « Construction de machines » (13B) et « Microtechnique et technique médicale, électrotechnique » (15D)

Évolution majoritairement favorable des primes dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) au 1er janvier 2026

Dans l'assurance contre les accidents professionnels, les coûts des accidents et des maladies professionnelles ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Le résultat des sinistres des accidents des années précédentes évolue lui aussi plus favorablement que prévu, ce qui permet de dissoudre une partie des provisions constituées par le passé. Ces moyens libérés entraînent une amélioration de la situation financière, ce qui permet, à quelques exceptions près, d'abaisser les taux de primes nets moyens (TPM) pour l'année 2026. Dans la communauté de risque «Fabrication de machines» (13B B0), l'abaissement des primes est particulièrement marqué avec 7,4 %.

Classe	Partie de sous-classe	Description	TPM* net 2026 [%MS]	Delta TPM* net
13B	A0	Usinage par enlèvement de copeaux et métallurgie des poudres	0,3884	- 0,5%
13B	B0	Fabrication de machines	0,2204	- 7,4%
13B	BF	Mécanique de précision et gravures	0,1397	+ 0,2%
13B	C0	Montage externe et réparation de machines	0,5407	- 4,1%
15D	A0	Fabrication respectivement finition de produits de la technique de l'information, microtechnique, technique médicale et d'horlogerie	0,0886	- 2,6%
15D	AS	Fabrication respectivement finition de bijoux et / ou médailles, monnaies, insignes et / ou composants en pierres précieuses, céramique et similaires	0,1601	- 4,7%
15D	AZ	Fabrication de produits de la technique dentaire	0,1538	- 0,4%
15D	B0	Réparation, entretien, magasins de vente de produits de la technique de l'information, microtechnique, technique médicale, horlogerie et bijouterie	0,1035	- 4,4%
15D	C0	Fabrication de produits de l'électrotechnique	0,2325	- 1,5%

15D	D0	Réparation, entretien de produits de l'électrotechnique	0,4291	0,0%
-----	----	---	--------	------

\*Taux de prime net moyen TPM

### Abaissment des primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP) au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Dans l'assurance contre les accidents non professionnels aussi, les coûts des accidents ont diminué par rapport à l'année précédente. La situation financière des communautés de risque s'est nettement améliorée, ce qui permet d'abaisser les taux de primes nets moyens jusqu'à 10,5 % pour l'année 2026.

Classe	Description	TPM* net 2026 [%MS]	Delta TPM* net
13B	Construction de machines	1,1145	- 3,2%
15D	Microtechnique et technique médicale, électrotechnique	0,7938	- 10,5%

\*Taux de prime net moyen TPM

**Les taux de primes individuels des différentes entreprises peuvent toutefois s'écarter de la moyenne de la classe en fonction de l'activité, de l'évolution du risque et du modèle de primes. Votre agence Suva se tient à disposition pour tout complément d'information.**